

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Rapport d'activité 2019 Espace Adolescents 91

SOMMAIRE

CADRE D'INTERVENTION	2
2019 EN SYNTHESE	2
CHIFFRES CLEFS	2
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE	2
RAPPORT BUDGETAIRE	2

CADRE D'INTERVENTION

L'Association

L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

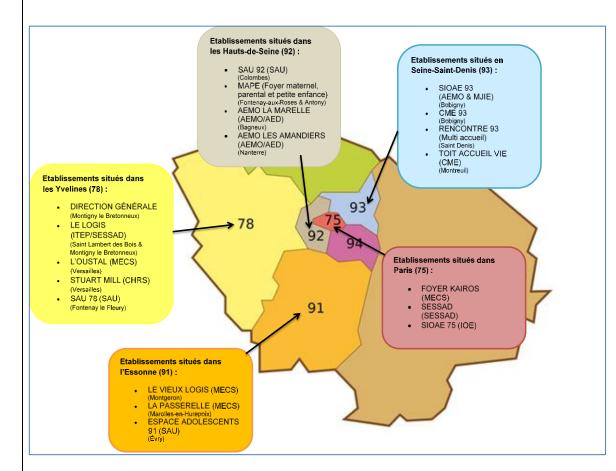
Elle est implantée dans 5 départements Franciliens avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 4000 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de 4 options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous.
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies.
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle.
- Une exigence au service des personnes accueillies.

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance.
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes.
- Le soutien aux parents et à la famille.
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion.
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté.



Présentation synthétique du service

Le service d'accueil d'urgence Espace Adolescents apporte immédiatement un accueil chaleureux et sécurisant et mène un travail d'évaluation de la situation personnelle du jeune et des liens avec sa famille, dans le but de proposer des préconisations d'orientations en fin de séjour. Le service accueille 32 jeunes âgés de 12 à 21 ans, 365 jours par an, 24 heures sur 24.

Sa mission repose sur 4 axes:

- ❖ Accueillir en urgence et protéger dans un lieu neutre.
- ❖ Accompagner l'adolescent de façon personnalisée dans l'organisation de sa vie et de ses projets.
- Formaliser un diagnostic éducatif, social, psychologique, médical et scolaire.
- Préconiser, suite à cette évaluation, en lien avec l'ASE, un lieu d'orientation adapté aux besoins et aux attentes du jeune et de sa famille.

L'admission

Elle s'effectue au sein de l'établissement, en fonction des places disponibles.

Trois types d'accueils possibles

- ❖ Accueil de nuit ne dépassant pas 72h
- Au domicile d'un(e) Assistant(e) Familial(e) pour 22 jeunes
- ❖ En appartement partagé (5 de type F3) pour 10 jeunes.

Le Service d'Accueil d'Urgence Espace Adolescents, dont les locaux sont situés au 3 Impasse Christophe Colomb à Evry

(91) est un lieu d'hébergement et d'accompagnement en urgence dont le but est de permettre aux jeunes, qu'ils soient primo arrivants dans les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou ayant besoin d'une nouvelle orientation, de faire un bilan personnel et d'être soutenus par une évaluation de leur situation afin qu'ils puissent trouver une orientation dans le lieu le plus adéquat à la poursuite de leur projet de vie.

L'établissement, au regard du motif de protection pour le jeune qui a motivé le placement, se doit de se questionner sur un possible retour en famille ou sur les modalités de relations que le jeune peut entretenir avec sa famille. Il s'agit d'évaluer, avec les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance, cet aspect dans une meilleure collaboration possible avec la famille du jeune.

La continuité du parcours est au cœur du projet de l'établissement. Ainsi, certaines orientations et/ou évaluations peuvent nécessiter de dépasser la durée de séjour. L'établissement peut faire preuve d'une adaptation relative si le projet du jeune peut être finalisé par un nouveau projet d'accueil ailleurs et que la rupture avec l'établissement entraverait son orientation.

Espace Adolescents dispose d'un pôle pédagogique. Véritable espace de remobilisation scolaire et professionnelle, les jeunes sont accueillis en journée par trois éducateurs scolaires afin de travailler avec eux un projet de retour vers une scolarité ou une formation lorsqu'ils sont déscolarisés.

Les jeunes scolarisés bénéficient par ce biais d'un soutien scolaire et d'aide à leur orientation.

Durant les congés scolaires, le pôle pédagogique propose diverses activités aux jeunes (activités culturelles, sportives, artistiques ou favorisant l'éducation à la citoyenneté...).

2019 EN SYNTHESE

LES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été riche en nombres d'accueil (144) mais fut aussi bien mouvementée.

L'été 2019 nous a apporté des nuits sans sommeil et, pour la première fois depuis mon arrivée (il y a 9 ans maintenant), un nombre considérable d'actes de dégradation matérielle.

En effet, une tentative d'effraction a eu lieu au mois de juin, des dégradations sur une porte, une voiture et l'éclairage extérieur en juillet, et une tentative d'effraction sur deux volets et une porte en août.

Des accueils compliqués, des adolescents qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs liés à la protection de l'enfance, identifiés comme des jeunes difficiles ou en grande difficulté, voire relevant des deux. Ainsi nous avons accueillis :

- Des jeunes qui passent d'un établissement à un autre et qui reviennent en service d'accueil d'urgence.
- Des jeunes dans la fuite mais qui appellent le service en pleine nuit, qui nous mobilisent.
- Des jeunes présentant des troubles psychiques pour lesquels l'équipe a fait face à de nombreuses situations de crise.

Ce type de profil de jeune a bien évidemment impacté le collectif, allant jusqu'à créer des sentiments d'insécurité pour les autres jeunes et pour l'équipe éducative.

Malgré ce contexte difficile, les équipes (éducateurs, assistants familiaux) ont maintenu leur engagement éducatif à l'égard de tous les jeunes. Elles ont pu maintenir un travail de qualité, malgré les difficultés d'orientation de ces jeunes au regard de leur profil.

■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

Nous faisons maintenant face depuis plusieurs années à un manque d'assistants familiaux.

Malgré les offres d'emploi publiées sur de nombreux supports, les candidats se font rares et ne souhaitent pas, pour la plupart accueillir, des adolescents. Le travail d'équipe, les rencontres et les réunions semblent être des freins à l'embauche du point de vue d'un certain nombre de candidats.

Nous regrettons ce manque de candidats, car les adolescents apprécient la bienveillance de l'accueil familial. De ce fait, notre activité n'a été que de 87 %.

En effet, l'accompagnement et la sécurité des enfants est à la hauteur de l'engagement des professionnels. Ainsi, aucun acte de violence n'est à déplorer sur le lieu du domicile des assistants familiaux. Ce phénomène peut néanmoins advenir au sein du cœur d'institution pour les jeunes les plus en difficultés qui représentent un cadre plus formel et moins affectif pour eux.

L'accueil en appartement partagé a rempli sa mission (108,5 %) mais la semi-autonomie génère beaucoup de travail de suivi pour les éducateurs.

■ LES PERSONNES ACCUEILLIES ET L'ACCOMPAGNEMENT

La crise étant par définition un état passager, transitoire, la mission d'Espace Adolescents s'appuie sur plusieurs leviers pour atteindre un objectif simple : permettre au jeune et à sa famille de sortir de la crise ainsi que des difficultés afin de construire un projet d'avenir.

Pour cela, l'équipe pluridisciplinaire accompagne cette transition, en offrant d'abord un lieu d'apaisement, des conditions de réflexion, puis s'engage un travail d'écoute et de prise de parole avec le jeune et sa famille, dans la mesure du possible, afin d'élaborer les solutions qui s'offrent à eux.

Les principes de l'action éducative

L'action éducative s'inscrit dans la droite ligne des valeurs du projet associatif de l'AVVEJ.

- * Respect du jeune quel que soit son âge et sa situation.
- Prise en compte de sa différence.
- Reconnaissance de son potentiel.
- Responsabilisation : considérer le jeune comme un acteur de son devenir.

Nous travaillons de manière personnalisée. Ainsi après l'évaluation de la situation de chaque jeune accueilli, des axes de travail sont proposés afin de mettre en œuvre le projet individuel. Il s'agit notamment d'entretiens individuels, de temps de partage collectif sur le pôle pédagogique ou en appartements partagés, de mises en situation (ex : préparation de repas), de visites dans les appartements mis à disposition des jeunes, de repas éducatifs (éducateurs avec les jeunes en appartements), de visites aux domiciles des assistants familiaux.

Les jeunes accueillis sont en situation de rupture familiale, en situation de danger qu'ils soient ou non isolés sur le territoire national.

Répondre de manière adaptée à chaque jeune accueilli en fonction de ses difficultés et de son histoire en favorisant ses ressources pour lui permettre de construire son projet de vie est notre objectif principal. De ce fait, même si le jeune est accueilli sur un temps court, chaque professionnel tente de mettre en place ou « d'ébaucher » un projet d'insertion socio professionnelle ou scolaire et de repérer les compétences individuelles ; de mieux repérer l'histoire familiale et le parcours migratoire des jeunes, de s'occuper de leur santé et tenter de les rendre citoyen responsable de leurs actes dans leur vie quotidienne. Nous tentons, dans la mesure du possible, de soutenir chaque jeune à réaliser son projet de vie, de se repérer dans la société et d'en comprendre les codes pour une meilleure insertion.

Il faut souligner que 144 jeunes accueillis nécessitent une mobilisation soutenue des équipes pour maintenir une bonne qualité dans les prestations rendues.

FOCUS SUR LES PROJETS REALISES

D'une manière générale nous œuvrons pour maintenir et développer l'espoir pour les jeunes, accompagner et écouter, accueillir, rassurer et soutenir en recherchant en permanence à solliciter la participation et la motivation de tout usager de sorte à transformer des difficultés en trajectoires et projets de vie.

C'est ainsi que nous personnalisons le plus possible le travail réalisé auprès de chaque jeune.

Différents axes de travail sont proposés pour mettre en œuvre le projet individuel.

En 2019, plusieurs projets collectifs ont été mis en place avec les jeunes autour de la citoyenneté ou de la sexualité.

Les groupes de parole mis en place depuis plusieurs années ont continué. Ils ont pour objectifs de faciliter l'expression des jeunes et de permettre aux jeunes de débattre et d'échanger.

Le pôle pédagogique a organisé une fête à la fin de l'année scolaire et un groupe de salariés a pris en charge la fête.

Les activités et projets ne manquent pas, que ce soit en terme de réalisations artistiques, d'atelier cuisine, de décoration, de jardinage...

Les équipes éducatives et l'accueil familial veillent à promouvoir une dynamique individualisée en s'appuyant sur les potentialités de chaque jeune.

Le travail engagé, même lors d'un accueil de courte durée, est de tout faire pour réconcilier les jeunes avec les structures sociales existantes, tout particulièrement dans les domaines de la formation scolaire ou professionnelle et de l'emploi.

L'accompagnement des adolescents dans un processus d'insertion sociale, scolaire et professionnelle, est indissociable d'un travail de restauration de son équilibre psycho-affectif mais également d'une relation apaisée avec la société.

Ce travail est un préalable à l'évolution sociale de chaque adolescent accueilli.

■ LA DYNAMIQUE RH

Au regard de l'évolution de la législation, le service a mis l'accent sur le développement de formations collectives. Depuis deux ans, les formations proposées s'adressent à l'ensemble du personnel quel que soit son poste.

C'est dans ce même objectif que des séances d'analyse des pratiques communes aux assistants familiaux et à l'équipe éducative ont vu le jour. Chaque salarié a bénéficié au minimum de deux formations.

14 formations ont été suivies durant l'année 2019.

Les assistants familiaux suivent le DEAF et réussissent brillamment l'examen depuis plusieurs années.

Le turnover est faible au niveau de l'équipe éducative et pédagogique, 2 démissions qui ont débouché sur 2 embauches en contrat à durée indéterminée. Mais concernant l'équipe des assistants familiaux, il y a eu 4 démissions pour une seule embauche en 2019.

■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

Depuis son ouverture, Espace Adolescents 91 répond à sa mission d'accueil d'urgence. Sa capacité d'adaptation s'appuie sur une équipe en réflexion permanente sur les problématiques qu'elle rencontre.

Nous tentons en permanence de rechercher les conditions les plus favorables à la réussite de l'accueil et de l'accompagnement du jeune afin de stabiliser son parcours le temps d'un accueil pour essayer de mieux préparer « l'après Espace Ados ».

2019 a été marquée, comme 2018, par le manque d'assistants familiaux et la quasi absence de candidats pour ce poste malgré le nombre de parutions d'annonces.

Aujourd'hui, nous estimons devoir diversifier nos modes d'accueil et réfléchir à la création d'un accueil collectif en pavillon.

En effet, entre la difficulté de recrutement d'assistants familiaux et le fait qu'un certain nombre d'adolescents refuse de façon catégorique l'accueil familial, nous amène à penser qu'un accueil collectif nous permettrait de répondre à l'ensemble des besoins d'accueil des adolescents que nous sommes susceptibles d'accueillir.

CHIFFRES CLEFS

Chiffres clefs : besoins et activité



144 jeunes accueillis
pour une capacité de 32 places installées
51 % filles et 49 % garçons
53 % des jeunes âgés de 15 à 16 ans

45 % des jeunes accueillis avec une OPP

28 jeunes présents au 31/12/2019

93,76 % d'activité

171 demandes d'admission

51 % sorties vers une structure éducative

13 % sorties avec un retour en famille

2,4 mois de présence (moyenne)

65 % de séjours de moins d'un mois

11 % de séjours d'une durée entre 2 et 4 mois



54 % déscolarisés ou sans emploi à l'arrivée

85 % ont un rapport difficile à l'école

83 % sortis avec un projet scolaire ou professionnel



28 % des jeunes présentant des conduites à risque

38 % de jeunes ayant des carences médicales

80 % des jeunes ont bénéficié d'un suivi médical

20 % des jeunes sont restés moins de 3 jours et n'ont pu bénéficier d'un suivi médical

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

Année	Nombre d'accueils	Filles	Garçons
2019	144	73	71
2018	130	56	74
2017	80	37	43

Tranche d'âge des jeunes (%)	2019	2018	2017
11 ans	0	2	2
12 - 14 ans	33	29	18
15 - 16 ans	53	42	44
17 ans	13	23	31
majeur	1	4	5

En 2019, on constate un rajeunissement des jeunes accueillis

Répartition âge filles/garçons (nombre)	Filles	Garçons
11 ans	0	0
12 - 14 ans	47	53
15 - 16 ans	50	50
17 ans	68	32
majeur	0	100

Année	Nombre d'accueils	% issu du dépt 91	Durée des accueils
2019	144	99	2,4 mois
2018	130	96	2,8 mois
2017	80	91	4,3 mois

Les 46 accueils d'urgence de nuit réduisent la durée moyenne des accueils.

LES ORIENTATIONS / LES SORTIES

Orientations/Sorties	2019	2018	2017
	%	%	%
Structures éducatives	51	48	65
En famille	13	22	15
Séjour de rupture	1	2	4
Hôtel	-	1	-
CER	-	-	2
Hôpital	-	1	2
FJT	-	-	-
Logement indépendant	-	-	-
Rupture de placement	-	-	2
Foyer maternel	-	-	4
Accueil de nuit/72 H	25	14	-
Date à date		_	2
Fugue	10	12	4

Durée des accueils en 2019	% jeunes
0 à 7 jours	44
8 jours à 1 mois	21
2 à 3 mois	11
4 à 6 mois	6
6 à 8 mois	5
8 à 12 mois	11
+ de 12 mois	2

Il faut noter que nous avons réalisé 46 accueils d'urgence de nuit dont la durée n'excède pas 72 H.

Evolution du taux d'activité

Année	Taux d'activité	Accueil Familial	Appartement
2019	93,76 %	87,02 %	108,56 %
2018	99,32 %	94,82 %	109,11 %
2017	99,23 %	95,73 %	113,12 %

L'activité de l'accueil familial est à mettre en lien avec le manque de candidats à ce poste.

Demandes d'admission

Année	Nombre de demandes d'admission	% issu du département	% de refus
0040	1=1	0.5	40
2019	171	95	12
2018	156	94	35
2017	137	82	61

Caractérisation des besoins du public à l'accueil

Année	% scolarisés avant et après l'admission	t à l'admission sans solo près et scolarisé à la sorti nission à la sortie	
2019	42	50	8
2018	41	45	14
2017	48	40	12

La situation scolaire des jeunes est stable depuis plusieurs années.

Evolution et réponses aux besoins du public accueilli

Scolarité/Formation professionnelle

Indicateurs scolarité/formation	2019	2018	2017
% de scolarisés et/ou en formation en cours d'année	81	86	84

Inscription dans la vie locale

(par l'intermédiaire du pôle pédagogique)

Indicateurs scolarité/formation	2019	2018	2017
% inscrits dans une pratique sportive	81	83	81
% inscrits dans une pratique culturelle	81	83	81

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

Témoignage de Benoît, Assistant Familial

LE SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE : FORCE DE PROPOSITION

Après une parenthèse de 19 mois, me voilà de retour à Espace Adolescents 91!

La mission du SAU Espace Adolescents 91 a toujours été en adéquation avec mes valeurs tant professionnelles que personnelles.

Au premier abord, ce qui impressionne c'est le dynamisme qui se dégage pour répondre dans les plus brefs délais aux situations de vie difficile des jeunes confiés.

Cela se traduit par le fait de protéger le jeune en se saisissant de ses acquis et de son potentiel pour créer le climat de confiance dont il a besoin.

L'accompagnement global du jeune s'articulera autour des actions suivantes :

- Redonner du sens à sa vie.
- L'aider vers l'accomplissement de son projet de vie.

La particularité de ce service est l'esprit d'équipe qui y règne. En effet l'administration, les éducateurs et les assistants familiaux travaillent dans une vraie complémentarité. Il y a de ce fait un sentiment de sécurité pour travailler et être entendu, ce qui donne un sens utile à ma mission.

Il faut noter que nous sommes dans un mouvement perpétuel d'action et de recherche, par la mise en place de réunions régulières d'analyse de nos pratiques professionnelles et de l'intervention de formateurs extérieurs pour renforcer nos capacités d'interventions auprès des jeunes. Nous recherchons à améliorer sans cesse nos pratiques. Accueillir un adolescent sur 24h ou sur une année scolaire implique que la qualité (et non pas la durée de la rencontre) provoque une dynamique de changement.

En conclusion, je dirais qu'Espace Ados 91 est un service qui est en amont des problématiques « avenirs ». Il agit comme une cellule de veille pour mieux prendre en compte le monde qui nous entoure dans sa globalité, en se positionnant en tant qu'acteur du changement sans oublier la singularité de chaque adolescent accueilli.

Enfin, travailler en tant qu'assistant familial à Espace Adolescents 91, est pour moi un engagement militant pour que le progrès de la société soit partagé par tous.

Témoignage de Julie, Stagiaire Educatrice Spécialisée

J'ai embarqué sur le navire de l'AVVEJ au sein de son quartier, Espace Adolescents 91 en mai 2018. Ayant pour objectif d'obtenir mon diplôme d'éducatrice spécialisée, mon séjour était conventionné dans le cadre du stage long, ceci afin d'enrichir ma pratique professionnelle.

C'est ainsi que j'ai rencontré l'équipage du navire constitué de nombreux professionnels (cadres, secrétaires, comptable, éducateurs scolaires, coordinateur, cuisinier, économe, homme d'entretien, éducateurs spécialisés et assistants familiaux).

Puis, j'ai découvert les matelots, des adolescents, pour qui le navire flotte et maintient son cap.

Je me suis ainsi mêlée à l'équipe éducative et pédagogique. J'ai pris connaissance de leurs diverses missions : accompagner ces matelots dans leurs différents projets d'orientation, incluant notamment les accompagnements liés à la santé, à leur scolarité, à l'organisation de leur quotidien, au travail avec les partenaires et bien d'autres!

J'ai été dans un premier temps observatrice du groupe d'adolescents, puis j'ai appris à adapter ma posture, mes mots, mes actions afin de les accompagner au mieux. L'équipe présente a été pour moi un réel soutien et m'a aidée à forger ma posture professionnelle.

Lors de cette croisière, j'ai aussi eu l'occasion de participer à de nombreux temps, aussi bien individuels que collectifs. J'ai assisté aux réunions de l'équipe (qu'elles soient d'organisation, hebdomadaires, de fonctionnement ou d'analyse de situations éducatives), à la réflexion et à la menée d'activités proposées par le pôle pédagogique, à des audiences ou à l'accompagnement des matelots aux rendez-vous concernant leur suivi de santé, à des visites à domicile, à des temps dits de « studios », à des formations etc...

Ce voyage de 180 jours à bord de ce navire m'a fait vivre des moments d'émotion, de rire, de doute, de crainte, de partage, d'admiration, de réflexion, d'indignation, d'analyse, de discussion, mais aujourd'hui, je suis contente d'avoir pu faire mes premiers pas dans la protection de l'enfance en ayant secondé l'équipe de ce navire.

RAPPORT BUDGETAIRE

RESULTAT D'EXPLOITATION

Notre compte administratif 2019 est scindé en deux sections analytiques.

L' INTERNAT

La quasi-totalité des dépenses a été comptabilisée en appliquant une clé de répartition de 68.75 % correspondant au rapport nombre de places en internat sur le total de places dans l'établissement (22/32). A noter que la masse salariale des assistants familiaux a été imputée à 100 % sur cette section, compte tenu que ces derniers ne jouent aucun rôle sur la prise en charge des jeunes en hébergement diversifié.

En 2019, le taux d'occupation (nombre de journées réalisées /nombre de journées prévisionnelles) s'est élevé à 87.02% contre 95.018% budgété. 6 640 journées ont été réalisées contre 7 630 budgétées. Nous rencontrons de grandes difficultés à embaucher des assistants familiaux ce qui est à l'origine de ce manque de journées. Nous avons démarré l'année avec 12 assistants familiaux, 4 ont démissionné au cours de l'année et seule 1 embauche a été réalisée, ainsi l'année s'est terminée avec 9 assistants familiaux pour 22 jeunes à accueillir. Afin de palier à cette vacance de postes, des journées dites « de dépannage » ont pu être réalisées soit en sollicitant les PMI pour des demandes d'extension ponctuelle d'agrément, soit en imputant les accueils sur un 2ème agrément dont dispose l'assistant familial ce qui a permis de réaliser au total 2068 journées sur les 6640.

L'HEBERGEMENT DIVERSIFIE

La quasi-totalité des dépenses a été comptabilisée en appliquant une clé de répartition de 31.25 % correspondant au rapport nombre de places en hébergement diversifié sur le total de places dans l'établissement (10/32).

A noter que le loyer des 5 appartements a été imputé à 100 % sur cette section comme toutes les dépenses occasionnées par les jeunes en appartement.

En 2019, le taux d'occupation (nombre de journées réalisées /nombre de journées prévisionnelles) s'est élevé à 108.56 % contre 95.013% budgété. 3 765 journées ont été réalisées contre 3 468 budgétées. Ce qui a finalement permis d'améliorer le taux d'occupation global qui s'est élevé à 93.76 % malgré les difficultés exposées ci-dessus.

Après plusieurs échanges avec le Conseil Départemental de l'Essonne, très sensible à nos difficultés de recrutement d'assistants familiaux, il nous a été accordé en février **2020** un transfert de 2 accueils de l'internat vers l'hébergement diversifié. Dès lors, un nouvel appartement d'une capacité d'accueil de 2 jeunes a été pris en location portant ainsi la capacité d'accueil de 10 à 12 jeunes.

Les tableaux ci-après permettent de mettre en évidence par groupe et par nature d'accueil les variations des dépenses réelles ainsi que celles budgétées entre 2018 et 2019.

I - GROUPE I. DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

		INTERNAT 2018	INTERNAT 2019	HEBERGEMENT DIVERSIFIE 2018	HEBERGEMENT DIVERSIFIE 2019
B U D G E T	Dépenses accordées	269 232 €	236 817 €	47 823 €	31 323 €
	Retraitement Compte 648820	-113 830 €	- 114 795 €		
	ind.ass.fam.)	155 402 €	122 022 €	47 823 €	31 323 €
R E E L	Dépenses Réalisées (non compris compte 648820 ind. ass. Fam	157 410 €	165 895 €	53 601 €	55 791 €
	Taux d'occupation	94.82%	87.02%	109.11 %	108.56 %

Sur ce groupe, à noter une diminution conséquente des budgets alloués entre 2018 et 2019 soit -12,03 % pour l'internat et - 34,50 % pour l'hébergement diversifié.

Les dépenses se sont en revanche accrues.

Concernant l'internat, il s'agit pour l'essentiel de l'accroissement des dépenses de déplacements des assistants familiaux dont le périmètre géographique de recrutement ne cesse de s'agrandir. Sur les 12 assistants familiaux seuls 3 résident en Essonne, les plus éloignés résidant dans la Somme, l'Aisne, l'Yonne. Les frais de déplacement se sont élevés à 71 850 € contre 63 097 € en 2018 soit + 13.87 %. Sont comptabilisées dans ce compte toutes les dépenses générées dans le cadre du déplacement des jeunes à savoir des dépenses de transport en commun et les remboursements d'indemnités kilométriques des assistants familiaux. L'augmentation s'explique d'une part par la difficulté que nous rencontrons à obtenir la CMU permettant ainsi aux jeunes de bénéficier du tarif solidarité transport et d'autre part par l'éloignement des assistants familiaux.

Nous constatons également une hausse sensible du poste « voyages et déplacements » dans lequel sont comptabilisés les frais de déplacements des assistants familiaux pour se rendre aux formations et réunions diverses soit en 2019 une somme de 21 045 € contre 17 020 € en 2018. En 2019, 5 assistants familiaux sont en cours de formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistants Familiaux ce qui a généré de nombreux déplacements.

A noter que l'établissement organise une réunion mensuelle à destination des assistants familiaux et que ces derniers bénéficient également d'une séance mensuelle d'analyses des pratiques.

Concernant l'hébergement diversifié, les dépenses sont passées de 53 601 € à 55 791 € soit une augmentation de 4.08 %. La dépense la plus importante est celle relative à la location d'une chambre d'hôtel pour un jeune s'élevant à 14 070 €.

II - GROUPE II. DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

		INTERNAT 2018	INTERNAT 2019	HEBERGEMENT DIVERSIFIE 2018	HEBERGEMENT DIVERSIFIE 2019
B U D G E	Dépenses accordées	1 427 000 €	1 298 709 €	244 109 €	244 109€
	Retraitement Compte 648820 ind.ass.fam.	+113 830 €	+ 114 795 €		
		1 540 830 €	1 413 504€	244 109€	244 109 €
R E E L	Dépenses Réalisées (Y compris compte 648820 ind. ass. Fam)	1 549 769 €	1 474 556 €	366 677 €	363 163 €
	Taux d'occupation	94.82 %	87.02 %	109.11 %	108.56 %

Concernant l'hébergement diversifié le budget alloué en 2019 est identique à celui de 2018 soit 244 109 €, en revanche le budget a été fortement diminué sur l'internat soit 1 413 504 € en 2019 contre 1 540 830 € en 2018 soit – 8.26 %. Dans les deux cas il est bien insuffisant pour couvrir les dépenses réelles.

A noter que le budget alloué en 2018 a été basé sur un accueil de 30 jeunes (8 en hébergement diversifié et 22 en internat) alors même qu'un arrêté du Conseil Départemental du 22 janvier 2018 portait notre capacité d'accueil de 30 à 32 jeunes (10 en hébergement diversifié et 22 en internat).

Nous observons une diminution des dépenses réelles quel que soit le type d'accueil, -4.85 % sur l'internat et -0.95 % sur l'hébergement diversifié, en lien avec les diminutions de I ETP :

- 7.74 en 2018 contre 7.30 en 2019 pour l'hébergement diversifié
- 30.92 en 2018 contre 27.98 pour l'internat.

Toutefois, une somme de 19 099 € est enregistrée en produits pour l'internat et 8 595 € pour l'hébergement diversifié correspondant pour l'essentiel aux remboursements d'indemnités journalières de sécurité sociale encaissées par l'établissement dans le cadre de la subrogation.

III - GROUPE III. DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

B U D G E T		INTERNAT 2018	INTERNAT 2019	HEBERGEMENT DIVERSIFIE 2018	HEBERGEMENT DIVERSIFIE 2019
	Dépenses accordées	227 644 €	200 235 €	113 177 €	103 177 €
R E E L	Dépenses Réalisées (non compris compte 68820 ind. ass. fam)	278 820 €	232 190 €	162 544 €	154 821 €
	Taux d'occupation	94.82 %	87.02 %	109.11 %	108.56 %

A noter comme chaque année la même difficulté à maîtriser le budget qui ne cesse de diminuer, -12 % pour l'internat entre 2018 et 2019 et -8.8 % pour l'hébergement diversifié sachant que dans ce groupe la plupart des dépenses sont incompressibles quel que soit le taux d'occupation (loyer, locations de véhicules, assurances...).

A noter que la diminution des dépenses réelles par rapport à celles de 2018 provient des dotations aux provisions en 2018 non reconduites en 2019 (primes Macron, CITS, risque prud'homal).

IV - LES PRODUITS

L'INTERNAT

Le budget 2019 a été accordé sur une base de 7 630 journées pour un total de 1 760 958 € soit un prix moyen de journée s'élevant à 230.79 €. Le total de la facturation s'élève en réalité à 1 539 216 €.

Conformément à l'arrêté du préfet de l'Essonne du 1 er juin 2018 fixant le prix de journée à compter du 1 er janvier 2019 à 250.60 € et de l'arrêté du préfet de l'Essonne du 12 avril 2019 fixant le prix de journée à compter du 1 er mai 2019 à 221.09 €. Il en ressort :

	Entre le 1/01/2019 et le 31/12/2019	Taux d'occupation
Nombre de journées prévisionnelles	7 630	100%
Nombre de journées réalisées	6 640	87.02%
Journées non réalisées	990	12.98 %
Prix de journée facturé	1 539 215 €	

L'HEBERGEMENT DIVERSIFIE

Le budget 2019 a été accordé sur une base de 3 468 journées pour un total de 332 268 € soit un prix moyen de journée s'élevant à 95.81 €. Le total de la facturation s'élève en réalité à 358 666 €.

Conformément à l'arrêté du préfet de l'Essonne du 14 juin 2018 fixant le prix de journée à compter du 1 er janvier 2019 à 114.91 € et de l'arrêté du préfet de l'Essonne du 12 avril 2019 fixant le prix de journée à compter du 1 er mai 2019 à 86.46 €. Il en ressort :

	Entre le 1/01/2019 et le 31/12/2019	Taux d'occupation
Nombre de journées prévisionnelles	3 468	100%
Nombre de journées réalisées	3 765	108.56%
Journées non réalisées	0	
Prix de journée facturé	358 666 €	

ANALYSE DE L'INSUFFISANCE DU PRIX DE JOURNEE SUR LES 2 TYPES D'ACCUEIL

	HD	INTERNAT
Total des dépenses réelles	573 774	1 872 642
Reprise exercices antérieurs	0	27 913
Total des produits en déduction	23 056	61 655
Reprise exercices antérieurs	45 107	0
Dépenses à couvrir par le prix de journée (hors antériorité)	550 718	1 810 987
Dépenses à couvrir par le prix de journée (dont reprise antériorité)	505 611	1 838 900
Nombre de journées réalisées	3 765	7 630
Prix journée moyen (hors antériorité)	146,27	237,35
Prix journée moyen (dont reprise antériorité)	134,29	241,01
733- Prix journées comptabilisé	358 666	1 539 216
Prix journée moyen facturé	95,26	201,73
insuffisance prix journée (hors antériorité)	51,01	35,62
insuffisance prix journée (dont antériorité)	39,03	39,28

Ainsi, hors reprise d'antériorité, afin de couvrir nos dépenses réelles 2019, il ressort une insuffisance de prix de journée de 51.01 € en hébergement diversifié et 35.62 € en internat.